

# Une décolonisation au présent : la Nouvelle-Calédonie à un point de bascule

Par Joseph Confavreux

*Les référendums d'indépendance sur la Nouvelle-Calédonie n'impliquent pas seulement le peuple autochtone – les Kanak –, les descendants de colons, les différentes composantes de la mosaïque ethnique de l'archipel et l'Etat français. Ils concernent la République dans son ensemble, qui pourrait, pour la première fois de son histoire, réussir une décolonisation. Et, au-delà, quiconque s'intéresse à la possibilité de vivre dans un monde post-colonial apaisé.*

Faut-il faire commencer l'histoire en 1853, avec la « prise de possession » de la Nouvelle-Calédonie par la France de Napoléon III ? En 1917, avec la grande révolte des Kanak réprimée dans le sang ? En 1946, lorsque les « indigènes » obtiennent enfin un droit de vote encore très théorique ? En 1988, après que la mise à mort de dix-neuf indépendantistes par l'armée française déployée pour mettre fin à une prise d'otages sur l'île Ouvéa contraint l'Etat français à engager une négociation sur le statut du « Caillou » ? En 1998, lorsqu'est signé l'accord de Nouméa qui engage un processus inédit de décolonisation ?

Quelle que soit la date retenue comme point de départ, l'histoire de la Nouvelle-Calédonie – petit archipel situé à 17 000 kilomètres de Paris et à 1 500 kilomètres des côtes de l'Australie, baptisé ainsi en l'honneur de l'Ecosse par le navigateur britannique James Cook qui fut le premier Européen à y débarquer à la fin du XVIIIe siècle – se trouve aujourd'hui à un point de bascule.

## L'accord de Nouméa

Les dispositions de l'accord de Nouméa, dont le préambule reconnaissant pour la première fois dans un texte de la République française « *les ombres de la période coloniale* », arrivent en effet à leur terme. Se jouent ainsi, en ce moment, non seulement l'avenir institutionnel de l'archipel mais une décolonisation au présent, où la Nouvelle-Calédonie incarne le passé et le passif de la France, mais peut aussi symboliser son avenir, encore hésitant entre la perpétuation des héritages de la colonisation et l'invention d'un monde post-colonial apaisé.

Cette incertitude est aujourd'hui ravivée par l'organisation, prévue par l'accord de Nouméa après une période de deux décennies engageant un processus de délégation de pouvoir politique et économique en faveur du peuple autochtone, de trois référendums successifs sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier, en novembre 2018, a vu les 180 000 électeurs choisir de rester Français à 56,7%. Le second, en octobre 2020, a vu l'écart se resserrer puisque le « Non » à l'indépendance a obtenu 53,26% des suffrages. Si la victoire a été acquise par les



loyalistes, la dynamique se situe du côté des indépendantistes et pourrait aboutir à leur victoire lors du troisième référendum qui devrait se tenir en 2022.

Ainsi que l'a explicité le Président de la République Emmanuel Macron dans une allocution tenue juste après les résultats du scrutin du 4 octobre 2020, nous sommes donc « *à la croisée des chemins.* » puisque, d'ici 2022, « *les dispositions transitoires inscrites dans la Constitution devront soit céder la place à des dispositions pérennes, si le choix du maintien dans la République est confirmé, soit être retirées si la Nouvelle-Calédonie choisit l'indépendance.* »

Ce qui se joue avec ces référendums dépasse toutefois l'archipel où ils se déroulent, puisqu'ils engagent la capacité de la France à faire retour sur le passé pour se projeter vers le futur dans un contexte local où les blessures sont récentes et loin d'être cicatrisées, mais sur un territoire dont la maturité politique est telle qu'il semble envisageable de dépasser ce qui a été appelé la « *période des événements* » de 1984-1988, marqué par le sang versé côté Kanak et côté Caldoche.

« *Après ces événements terribles, souligne Elie Poigoune, figure historique de la lutte indépendantiste, ce qui a intéressé le monde dans son ensemble est que les adversaires ont maintenu le dialogue même après que le sang a été versé. La poignée de main, en 1988 à Paris, entre Jean-Marie Tjibaou, le leader historique du FLNKS et Jacques Lafleur, la figure de proue des anti-indépendantistes, en a été le symbole. Cette image a montré qu'il était possible de s'élever et de dépasser des événements terribles. Il y a des moments de l'Histoire où certaines personnes se lèvent, comme l'ont fait Mandela ou Gandhi, pour adresser un message dont la force peut traverser les nations.* »

Un pas essentiel avait notamment été franchi lorsque les Kanak avaient accepté que les autres « *victimes de l'Histoire* » soient parties prenantes du processus devant redéfinir le statut de la Nouvelle-Calédonie. Ce concept a effet constitué un jalon important dans le rapprochement entre Kanak et Caldoches, le nom donné de manière parfois péjorative aux descendants des colons. Élaboré lors de la table ronde de Nainville-les-Roches, en 1983, entre indépendantistes, loyalistes et représentants de l'État, il contient les prémices du processus décolonial, d'une part en reconnaissant l'existence d'un « *peuple kanak* », son antériorité sur le sol calédonien et son « *droit à l'indépendance* » ; et d'autre part en élargissant ce droit aux « *autres ethnies* » ayant souffert de la colonisation, parmi lesquelles les descendants de bagnards et de communards, mais aussi les descendants de la main-d'œuvre venue d'Asie et du Pacifique conduite de force pour travailler dans les mines de nickel qui structurent le paysage et l'économie du « Caillou ».

Cette table ronde ébauchait la constitution d'un « *peuple calédonien* », dont les contours varieront au fil des ans pour, au bout du compte, représenter les citoyens calédoniens autorisés à voter au référendum. Cela permet d'envisager, même si cela demeure difficile, un renversement de la loi d'airain du nombre et de la démographie, puisque les Kanak ne représentent aujourd'hui qu'un peu moins de 40% de la population calédonienne.



Mais comment faire pour que l'idée-force, valorisée depuis maintenant deux décennies, d'un « *destin commun* » ne soit pas réduite à n'être qu'un slogan ? Le discours hérité des accords sur ce « destin commun », et son miroir institutionnel qu'est le référendum sur l'indépendance, semble en effet trop souvent déconnecté de la réalité, notamment kanak.

La forte polarisation qui ressort des deux premiers référendum ne facilite pas la tâche, puisque les dichotomies restent structurantes entre le peuple autochtone et les descendants de colons, et entre la province Sud, la plus peuplée avec la capitale Nouméa, qui rejette massivement l'indépendance, et les deux autres provinces, celle du Nord et celle des Îles, dans lesquelles le vote pour le « Oui » est hégémonique. Même la réalité du terrain est plus complexe que ce que laissent entrevoir le seul résultat chiffré. Si l'opposition entre indépendantistes et loyalistes demeure structurante, elle n'est pas fixe, ni politiquement ni intimement.

Le camp du Non à l'indépendance est ainsi puissamment divisé entre une frange dure, proche du Rassemblement national, réuni sous l'étiquette « Les Loyalistes », et le parti Calédonie Ensemble, qui prône la construction d'une « *souveraineté calédonienne* » inclusive au sein de la France, écartant tout retour en arrière même si le « Non » l'emporte.

Et tous les indépendantistes, même s'ils militent ensemble pour l'indépendance au sein du FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste), ne veulent pas d'une rupture brutale avec la France. Le Palika milite pour « *une souveraineté en partenariat avec la France et d'autres pays* ». Tandis que l'Union Calédonienne (UC) plaide pour « *un partenariat à égalité avec la France sans relation de tutelle* », permettant de dénouer le contentieux colonial grâce à des liens « *librement consentis* ».

Ceci sans même parler des partis représentant les Océaniens, venus notamment de Wallis et Futuna – la composante ethnique de la mosaïque calédonienne la plus importante après les Kanak et les descendants de colons – qui votaient autrefois massivement contre l'indépendance et sont aujourd'hui davantage divisés sur le sujet.

En Nouvelle-Calédonie, le métissage de sang est profond puisque les colons essentiellement masculins venus de métropole ont souvent pris pour femmes des Kanak. Mais le pouvoir économique demeure l'apanage de quelques grandes familles dynastiques venues de métropole. Le vote y demeure largement déterminé par des questions ethniques, mais il serait pourtant erroné de croire que seuls les Kanak se prononcent en faveur de l'indépendance et que tous les Kanak votent en faveur de celle-ci.

Lors du référendum d'octobre 2020, les indépendantistes ont ainsi fait le plein dans leurs bastions de la Province Nord et de la côte Est, peuplés à plus de 95% de Kanaks, mais ont aussi grappillé de précieux pourcentages dans des communes traditionnellement acquises aux partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans



le giron français, comme Bourail ou La Foa. Un indice que certains descendants de colons et d'autres communautés océaniques présentes sur l'île, particulièrement hors de la zone du Grand Nouméa, jugent désormais partager un destin commun avec le peuple autochtone.

Au-delà des pronostics que l'on peut tenter pour le prochain référendum et des enjeux propres à l'archipel, la situation en Nouvelle-Calédonie est aussi décisive pour la France pour au moins trois dimensions.

## Réussir une décolonisation

La première façon dont la Nouvelle-Calédonie percute la France dans son ensemble est liée à la question coloniale, et à ce que peut signifier, concrètement, habiter un monde postcolonial. C'est l'élément décisif sur lequel insiste Paul Néaoutyine, président depuis 1999 de la province Nord de Nouvelle-Calédonie et l'une des principales figures indépendantistes kanak, quand on l'interroge sur le sujet : « *Ce scrutin est d'une importance majeure pour notre pays. Il l'est aussi pour la France, qui pourrait sortir grandie de sa capacité à réussir sa première décolonisation dans la paix et la négociation.* »

Rater ce moment, c'est prendre un risque sérieux que l'anthropologue Alban Bensa, l'un des meilleurs connaisseurs de l'archipel, résume sans fard : « *Les Français devraient se sentir concernés par le vote s'ils ne veulent pas un retour de la guerre d'Algérie.* » Pour l'historienne Isabelle Merle, également spécialiste de la région, le processus en cours sur l'île du Pacifique permet de « *repenser l'histoire coloniale, faite des conflits et des liens qui constituent un passé douloureux mais existant* ».

La France saura-t-elle mener avec neutralité, intelligence et sensibilité – mot rare en politique – ce qui doit être appelé une décolonisation ? Ou persistera-t-elle, par les pressions, le chantage financier ou les artifices procéduraux, à vouloir peser sur un vote qui doit d'abord être celui d'un choix effectué en pleine liberté ?

L'empire français n'est plus. Mais la logique de puissance demeure d'un État français et d'une classe politique toujours avides de ce « rayonnement international », de cette stratégie d'influence mondiale. La France « pays des droits de l'homme », la France membre permanent du conseil de sécurité, la France puissance nucléaire, la France et ses « confettis d'empire », la France pilier de la francophonie, la France et son attrait pour le nickel, dont le sol calédonien est riche et avait justifié la politique de peuplement de cette île située à 18 000 kilomètres de Paris : cette imagerie d'Épinal est le prétexte toujours avancé pour refuser de penser d'autres avenir pour, et avec, les peuples anciennement colonisés.

Une première décolonisation réussie dans l'histoire de France permettrait sans doute de regarder autrement les difficultés postcoloniales contemporaines. Et en premier lieu dans les Outre-mer puisque, rappelle Isabelle Merle, « *le pacte entre la métropole et l'Outre-mer est en crise, que ce soit en Guyane ou en Guadeloupe. La Nouvelle-Calédonie partage des problèmes avec d'autres territoires anciennement colonisés,*



*qui ne demandent pas l'indépendance, mais où les inégalités héritées, les structures économiques ou l'insuffisante adaptation des programmes scolaires présentent des similitudes, même si le cas calédonien est quelque peu différent en raison de la présence d'un peuple autochtone ».*

## **Le laboratoire néo-calédonien**

La deuxième raison pour laquelle la Nouvelle-Calédonie peut nous inspirer et doit nous interpeller est que, depuis trente ans, ce territoire est devenu un laboratoire institutionnel : pouvoirs inédits accordés aux instances politiques territoriales ; mise en place d'institutions coutumières kanak, notamment en matière de justice, en parallèle du droit commun ; politique de redistribution de terres et de rééquilibrage économique volontariste ; élaboration d'instruments de mesure des inégalités inédits, notamment par le biais de statistiques ethniques, et de mesures pour y remédier...

La Nouvelle-Calédonie se trouve ainsi dans une situation totalement dérogatoire au sein d'une République supposée indivisible, y compris en comparaison des statuts accordés aux départements et territoires d'Outre-mer. Il ne s'agit certes pas de prétendre transposer ce qui s'est inventé là-bas sur d'autres espaces de la République. Mais à l'heure où cette dernière s'incarne d'abord par sa rigidité ou ses promesses vides, il n'est pas interdit d'imaginer un effet-retour, où ce ne serait plus seulement la métropole qui se projetterait par-delà les océans, mais cet Outre-mer qui s'avérerait susceptible d'éclairer certains de nos trous noirs ou de lever certaines de nos œillères.

À l'heure des impasses écologiques et des catastrophes environnementales, il est par exemple instructif de regarder comment, dans les îles Loyauté, ainsi que l'a analysé le chercheur en droit de l'environnement au centre IRD de Nouméa Victor David, s'est co-construit un droit de l'environnement métissé. Élaboré de façon participative, il s'appuie sur les règles « classiques » de protection de l'environnement, mais aussi sur des modes et pratiques de gestion coutumières, pour lesquels cette notion même d'« environnement » n'est guère pertinente.

En effet, le rapport à la terre et à la nature, ainsi que la manière kanak d'entrer en contact avec les entités non humaines, ont été des facteurs décisifs dans la préservation des côtes du pays de la bétonisation et du déferlement touristique qui se sont manifestés en métropole ou sur d'autres territoires d'Outre-mer. Les « puissances de la nature » ont, dans la culture kanak, un rôle particulier, fondé notamment sur la notion de *rhee*, qui ne les voit pas comme des choses séparées de la vie des hommes, pas comme un décor « naturel » exploitable à l'envi.

Autre exemple : à l'heure où la réinvention de biens « communs » semble nécessaire pour contrer les dégâts causés par des intérêts privés déchaînés, n'aurait-on pas aussi avantage à aller regarder ce qu'a mis en place l'Agence pour le développement rural et l'aménagement du foncier sur l'archipel ? Cet organisme a racheté des terres aux propriétaires privés qui les occupaient depuis la colonisation française pour les



attribuer non à des personnes physiques, mais aux clans kanak constitués en personne morale, sous la forme de Groupements de Droit Particulier Local (GPDL), une entité juridique *ad hoc* spécifique à la Nouvelle-Calédonie. Les terres coutumières ainsi restituées possèdent un statut juridique particulier. Le droit civil de propriété ne s'y applique pas et elles sont considérées comme « inaliénables, insaisissables, incommutables et incessibles », c'est-à-dire qu'elles ne peuvent changer de propriétaire, que ce soit volontairement ou par la contrainte.

Une telle démarche a non seulement inscrit des processus de transfert de propriété au cœur d'une politique volontariste de lutte contre les inégalités, mais elle a aussi permis, grâce à un statut spécifique et inédit dérogeant à la manière de penser les rapports entre biens publics et biens privés, de freiner les appétits de grands propriétaires avant tout soucieux de faire fructifier leurs parcelles en les construisant à leur main, au mépris de considérations écologiques, culturelles ou sociales.

Pour le leader indépendantiste Louis Mapou, le système « *unique* » forgé en Nouvelle-Calédonie et le « *régime dérogatoire* » de l'île pourraient même aller jusqu'à faire réfléchir aux rigidités et aux limites de la Constitution de la V<sup>e</sup> République. « *En reconnaissant les Kanak comme un peuple dans la République française, en acceptant l'idée d'une citoyenneté calédonienne, on a déjà poussé les murs de la Constitution française. La Nouvelle-Calédonie ne peut-elle pas servir de modèle pour penser, par exemple, la reconnaissance d'un peuple corse à l'intérieur de la République, en lien avec la Méditerranée et le voisin italien, à la façon dont nous avons des liens avec le Pacifique et la Chine ou l'Australie ?* »

## Entendre la parole Kanak

La dernière raison pour laquelle le prochain référendum nous concerne toutes et tous, tient à la façon dont les Kanak pourraient nous parler et nous interpeller, si nous étions capables de les entendre. « *Mais ils sont encore vus avec des lunettes primitivistes, se lamente l'anthropologue Alban Bensa. Dans les reportages, ils sont toujours en train de chanter ! Pourtant il faut les prendre au sérieux et écouter ce qu'ils ont à nous dire.* »

Par exemple ? « *Ils nous apportent notamment l'idée que, dans une société, on a besoin de tout le monde et qu'il ne faut jamais couper les ponts, même quand on s'est engueulés, voire qu'on s'est entretués* », juge le chercheur, qui a étudié dans le détail ce que les Kanak pourraient nous apprendre pour résoudre les conflits. Membre du parti indépendantiste Palika (Parti de libération kanak), composante du FLNKS, Joseph Goromido, maire de la ville de Koné, défend ainsi ce qu'il nomme la « *méthode océanienne de résolution des conflits* » en considérant « *intéressant de constater ce que peuvent apporter de petits peuples nantis de grandes richesses.* » Quand il y a une tension, explique-t-il, « *la logique océanienne consiste à toujours ramener tout le monde dans la case. Nous essayons de trouver, ensemble, la solution. Celui qui n'est pas d'accord finit quand même par accepter la position générale, tout en gardant ses vues, son identité.* »





Par ailleurs, « *les Kanak ont aussi sans doute des choses à nous apprendre sur la façon d'administrer la peine et d'accorder le pardon* », poursuit Bensa, « *Ici, une fois qu'on a été condamné, on ne s'en sort jamais. Pour eux, la peine n'est pas rédhibitoire et l'effectivité des mesures est constamment revue dans le temps.* » Joseph Goromido confirme que les Kanak se situent « *aux antipodes du règlement par la force, la sanction, la prison. Nous préférons l'éducation : convaincre, avec patience, les êtres égarés de revenir parmi nous.* »

Pour l'anthropologue spécialiste de la Nouvelle-Calédonie, les Kanak nous sont également précieux en ce qu'ils nous rappellent que le statut social peut être distinct du niveau de richesse. « *On peut respecter les gens pour leur histoire, même s'ils sont très pauvres*, explicite-t-il. *La hiérarchie sociale ne recouvre pas la hiérarchie économique. Il n'y a pas de classes dans la société kanak.* »

Et alors que la France fait partie des pays européens les plus hostiles vis-à-vis des migrants qui traversent la Méditerranée ou les frontières de l'Europe orientale, il ne serait pas forcément absurde de se pencher aujourd'hui sur les pratiques d'un territoire où, *dixit* Alban Bensa, « *le principe d'hospitalité a été élevé au rang de projet politique* ».

Faire place à l'intelligence politique collective, faire retour sur le passé pour envisager une relation postcoloniale déminée, faire preuve d'inventivité institutionnelle, faire voix à ce que les Kanak nous disent... Toutes ces dimensions dessinent aussi une autre manière de réfléchir à la notion aujourd'hui si clivante et souvent nocive d'identité, en la pensant non comme le développement monolithique d'une souche ancienne, mais comme « *devant nous* », selon la formule célèbre de Jean-Marie Tjibaou.

Parce que, comme le résume le leader indépendantiste Louis Mapou, « *la question que nous soulevons ici, en Nouvelle-Calédonie, c'est la question de la prise en compte de la diversité. Comment la France, le pays des droits de l'homme et de la liberté des individus, peut-elle se conjuguer avec le fait que des personnes appartiennent aussi à des histoires singulières ?* »

\*\*\*

Joseph Confavreux est journaliste à Mediapart depuis 2011, après avoir été enseignant en histoire et producteur à France Culture. Il a co-dirigé l'ouvrage *La France Invisible* (La Découverte, 2007) et coordonné *Une décolonisation au présent. Kanaky Nouvelle-Calédonie : notre passé, notre avenir* (La Découverte, 2020). Il est aussi rédacteur en chef de *La Revue du Crieur*.

